

Six appartements pour des familles isolées

L'association du foyer de Procheville se diversifie et va louer six meublés destinés à accueillir des femmes (ou des hommes) avec enfants, en situation de grande précarité. Une main tendue, concrétisée grâce à des subventionneurs et au concours du Zonta, qui va équiper les logements.

« Le foyer de Procheville a diversifié ses activités et c'est une bonne chose, afin de répondre aux besoins des personnes en difficultés », a salué d'emblée le maire, Henry Lemoine. Dernièrement, il était convié à la résidence de Procheville pour la remise par le Zonta d'un chèque de 2 500 euros.

« Ceci a pu être réalisé grâce aux récentes manifestations organisées par le club service, en particulier la représentation théâtrale de novembre, qui a recueilli les suffrages d'un large public », explique la présidente de l'association, Mireille Chudzinski. « Cet argent nous sera utile afin d'équiper un sixième appartement destiné à accueillir des familles monoparentales », confie à son tour Jean-François Moutet, qui préside l'Association de gestion et d'animation de la résidence de Procheville.

Quatre-vingt-dix appartements,



Le Zonta club de Pont-à-Mousson a remis un chèque de 2 500 euros à l'Association de gestion du foyer de Procheville. Photo ER/Emmanuel VACCARO

« dont 83 sont occupés exclusivement par un public masculin ». En ce sens, il existait un « manque » dans le Bassin de Pont-à-Mousson.

Une « main tendue de plus », aux personnes en difficulté

Les besoins étant légion, depuis plusieurs années, le Foyer de Procheville a pris en charge deux appartements destinés à faciliter les droits de visite et d'hébergement des pères. Deux autres sont ouverts aux femmes célibataires. Six autres complètent désormais le dispositif sous le principe de la sous-

location à des familles monoparentales (hommes ou femmes avec enfants, donc).

Déjà, trois appartements sont loués à la SEM PAM, dans le quartier du Prêlatour. Trois autres vont suivre. Le tout grâce au concours du Zonta, qui participe à l'équipement des logements. Mais aussi avec le financement de l'État, qui a attribué une subvention au titre des années 2021 et 2022. La Caisse d'allocations familiales abonde elle aussi dans le projet.

Mais où est l'intérêt ? « C'est une réponse rapide à des situations difficiles. Lorsque vous

avez besoin d'un appartement, il faut en faire la demande, remplir des dossiers, avoir le retour des APL, un cautionnaire. Là, Nous répondons immédiatement à la demande et lorsque cela va mieux, les personnes qui étaient en situation de rupture (souvent des femmes avec enfants), peuvent rechercher un logement auprès d'un bailleur social », détaille Jean-François Moutet.

Le foyer, avec ses soutiens, apporte une « main tendue de plus », aux personnes en difficulté.

Emmanuel VACCARO